

02.11.2018 - 11:00 Uhr

## Contrôle des prix 2018: nouvelles baisses de prix considérables des médicaments pris en charge par les caisses-maladie

Bâle (ots) -

Les économies à hauteur de 100 millions de francs au niveau des médicaments pris en charge par les caisses suite à la vague de baisse des prix 2018, communiquées aujourd'hui par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), vont à nouveau largement dépasser les prévisions. Rien que du fait des vagues de contrôle des prix 2017 et 2018, des baisses de prix de 325 millions de francs ont été ordonnées au total. Par ces baisses de prix douloureuses, les entreprises pharmaceutiques apportent une fois de plus une contribution de taille à la maîtrise des coûts de santé.

Aujourd'hui, l'OFSP a rendu compte de la vague de contrôle des prix 2018, en grande partie achevée, dans laquelle, une nouvelle fois, les prix d'environ un tiers des médicaments pris en charge par les caisses ont été réexaminés. D'après l'OFSP, les nombreuses baisses de prix en termes de prix publics (PP) vont permettre d'économiser au moins 100 millions de francs. Suite au réexamen des prix 2017, l'OFSP avait déjà ordonné des baisses de prix à hauteur de 225 millions de francs au total (les estimations du printemps étaient encore de 190 millions de francs). Les économies totales réalisées se montent à 325 millions de francs pour les années 2017 et 2018, c'est-à-dire qu'elles dépassent dès maintenant largement les prévisions émises à l'origine de 180 millions de francs d'économies sur trois ans (2017 à 2019).

Le contrôle rapide des médicaments novateurs entraîne des baisses de prix supplémentaires

En plus des 325 millions de francs d'économies du fait du réexamen régulier des prix, l'OFSP a ordonné des économies supplémentaires à hauteur de 105 millions de francs (PP) du fait de contrôles extraordinaires en 2016 et 2017. Ces économies étaient dues à une admission de médicaments au remboursement limitée dans le temps, à des extensions de l'indication et à d'autres baisses de prix. Tout particulièrement les médicaments nouveaux et novateurs, par exemple contre le cancer, ne sont aujourd'hui en général admis au remboursement par l'OFSP que pour une durée limitée à un ou deux ans, puis contrôlés et leur prix baissé.

Les médicaments sont le seul domaine régulièrement contrôlé

Le réexamen régulier des prix et les baisses de prix supplémentaires signifient que les entreprises pharmaceutiques pratiquant la recherche apportent depuis des années une contribution de taille à la maîtrise des coûts et à la stabilité du financement du système de santé. René Buholzer, directeur d'Interpharma, souligne: «L'industrie pharmaceutique est le seul acteur qui contribue régulièrement et de manière institutionnalisée aux économies dans le système de santé». Pour Interpharma, un point crucial reste que toutes les patientes et tous les patients continuent à avoir accès rapidement aux nouveaux traitements plus efficaces. Or à cet égard, un besoin d'agir se fait cruellement sentir actuellement.

Contact:

Sara Käch, responsable de la communication d'Interpharma, Association des entreprises pharmaceutiques suisses pratiquant la recherche, tél. 061 264 34 14, portable 079 208 16 33

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002276/100821717> abgerufen werden.